

TRAME VERTE

ACCÈS AU FLEUVE ET MOBILITÉ

LA FICHE EN BREF

- › Trame verte - verdissement du secteur : nouveaux parcs, parc du pied-du-courant, nouvelles artères et plantations d'arbres
- › Efficacités énergétiques des constructions
- › Trame bleue - accès au fleuve : promenade, parc du pied-du-courant et nouvelle passerelle
- › Abords du pont Jacques-Cartier : espaces conviviaux pour les cyclistes et les piétons
- › Mobilités collectives : création d'un réseau express d'autobus et renforcement du réseau actuel



Basée sur le rapport du PPU des faubourgs, chaque fiche aborde une thématique qui fait écho aux grands enjeux du quartier systématiquement soulevés par les membres de la CDC Centre-Sud. Chaque fiche donne une vision globale du contenu du rapport. Nous vous invitons à lire cette fiche pour nourrir votre réflexion et faciliter votre lecture du rapport. Pourquoi ne pas vous en servir par la suite pour participer aux consultations de l'OCPM ou encore pour transmettre vos réflexions à la CDC Centre-Sud ?

TRAME VERTE – VERDISSEMENT DU SECTEUR

Verdissement du quartier via une trame verte et des installations plus importantes aux abords du fleuve.

[PPU P.38](#)

NOUVEAUX PARCS :

Parc Sohmers, parc de la Visitation, parc de la Station Craig, parc de la prison des Patriotes, parc du Tunnel Beaudry, Esplanade Molson.

[PPU P.46](#)

AMÉNAGEMENT D'UNE TRAME VERTE NORD-SUD ET EST-OUEST :

Pour mettre en valeur les petits parcs et développer les grands espaces de verdure (Parc des faubourgs, Parc linéaire sous le pont Jacques-Cartier, parc du Pied Courant, promenade linéaire de la commune).

[PPU P.38](#)

PARC AU PIED DU COURANT ET PROMENADE LINÉAIRE AYANT VUE SUR LE FLEUVE :

Mixité de fonctions selon les saisons (activités liées au déneigement l'hiver et parc accessible à tous l'été) et aménagement en collaboration avec le milieu, la mairie et la MTC.

PLANTATION D'ARBRES DANS LES NOUVELLES ARTÈRES ET DOUBLEMENT DU NOMBRE D'ARBRES DANS LE QUARTIER.

[PPU P.106](#)

LA CONCEPTION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS SE FERONT EN CONCERTATION DE LA POPULATION.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Efficacité énergétique des bâtiments du secteur : plusieurs mesures pour réduire la consommation énergétique.

[PPU P.111](#)

- › La construction de bâtiments efficaces : le PPU fixe certaines règles qui viennent compléter les ententes signées pour les sites en reconversion.
- › Une étude des sources d'énergie potentielle du secteur sera faite pour étudier la faisabilité de l'installation d'un système de partage de chaleur dans le secteur des faubourgs.

MOBILITÉS ACTIVES

AMÉNAGEMENT D'ESPACES CONVIVIAUX POUR LES CYCLISTES ET LES PIÉTONS POUR REJOINDRE LE PARC DES FAUBOURGS.

[BOULEVARD RENÉ LÉVESQUE; AVENUE DE LORIMIER]

« Raccorder les itinéraires cyclables existants, notamment dans l'axe nord-sud, et en complément du futur réseau express vélo (REV) prévu sur le boulevard René-Lévesque. »

Carte interactive et [PPU P.71](#)

RÉAMÉNAGEMENT DES ARTÈRES PAPINEAU ET DE LORIMIER POUR FAVORISER LES MOBILITÉS ACTIVES ET COLLECTIVES :

Aménagement des intersections et pistes cyclables

[PPU P.67](#)

TRAME BLEUE : ACCÈS AU FLEUVE

Trois points d'accès majeurs au fleuve : promenade, parc, passerelle [PPU P.47](#) et [PPU P.43](#)

1. Une promenade fluviale le long de la rue de la commune [PPU P.47](#)

S'étire de la rue Atateken à la rue Alexandre de Sève. Se compose d'une chaussée à double sens pour les transports collectifs, une voie cyclable et des trottoirs de 4 à 8-20 m de large.

2. Une passerelle piétonne et cyclable qui prolongera la rue de la Visitation

– horizon 2030 (p63)

Elle permettra un accès au port en enjambant les voies de chemin de fer. Une étude de faisabilité détaillée doit encore être menée.

3. Parc du Pieds-du-Courant : un aménagement du 34 000 m² sur 800 m de long [PPU P.43](#)

- › Fera l'objet d'une entente avec le Provincial
- › Aménagement en concertation avec le milieu
- › Accessibilité : trottoir de 6 m partant du boulevard Papineau; des traverses pour rejoindre les rues perpendiculaires. Le désenclavement est fortement lié à l'aménagement du boulevard Ville-Marie.



Coupe longitudinale 1:200

3.10 Faisabilité d'une passerelle vers le fleuve

MOBILITÉS COLLECTIVES

Création d'un réseau express d'autobus et bonification du réseau existant [PPU P.69](#)

- › Réseau express sur René-Lévesque : le boulevard accueillera un axe de transport collectif en site propre pour relier le sud-est et le centre de Montréal via Notre-Dame.
- › Via le prolongement de la rue de la Commune : nouvelle ligne de bus pour desservir la ligne verte du métro et le hub de transport de Bonaventure.
- › Augmentation de la fréquence de passage sur le réseau existant.
- › Une voie centrale pour les transports collectifs sur le pont Jacques-Cartier : une option à l'étude.

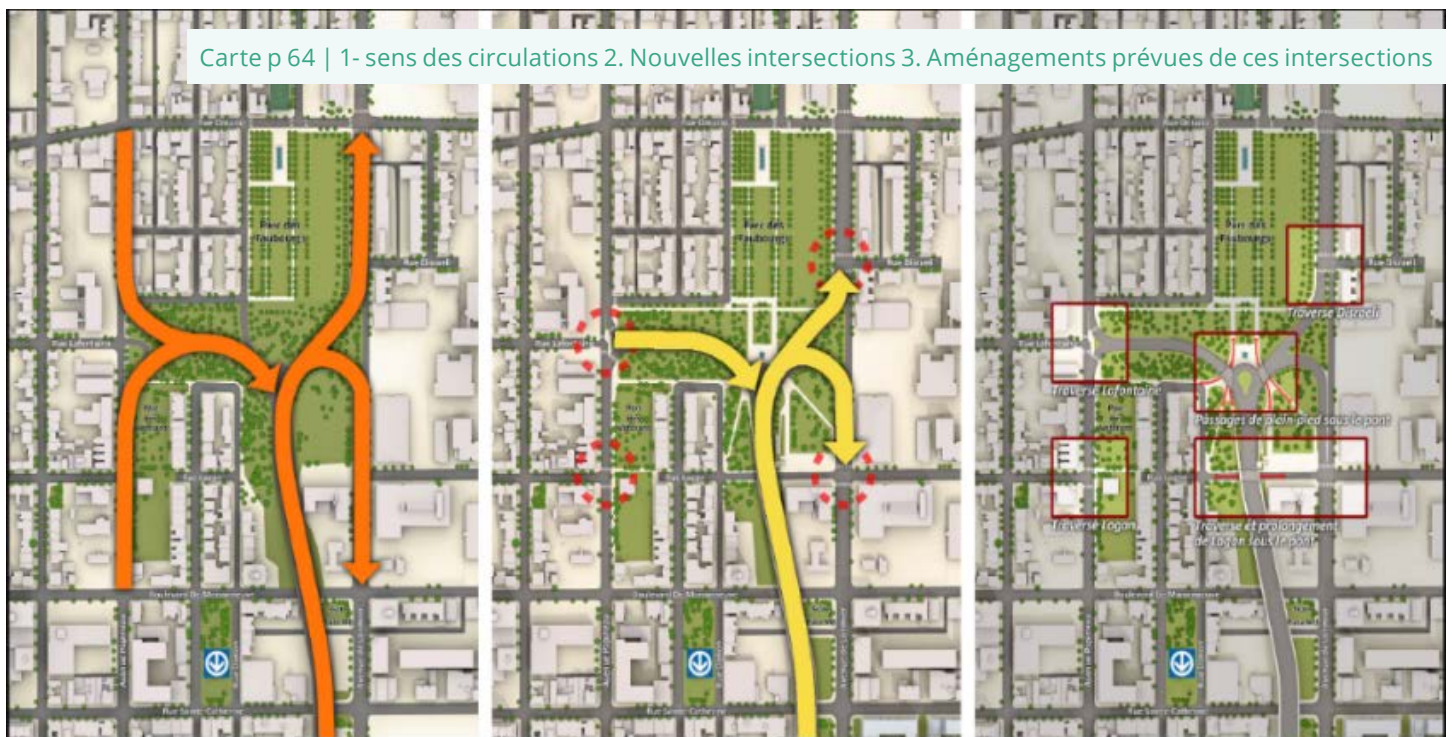
ABORDS DU PONT JACQUES-CARTIER

Fluidifier la circulation, intégrer le pont dans la trame existante des rues et créer des espaces publics conviviaux.

[PPU P.64](#) - à partir de 2024

- › Rapprochement des bretelles autoroutières le long du pont.
- › Nouvelles intersections à la hauteur des rues Logan et Disraeli : feux et traverses piétonnes.
- › Meilleure circulation piétonne entre les différents îlots.
- › Aménagement du parc des Faubourgs pour favoriser son appropriation par les piétons et les cycles.

[PPU P.64](#)



Zoom - défis liés à l'accès au fleuve

La construction de la passerelle changera les habitudes les pratiques spatiales de la population et des usagers du secteur. La convivialité, l'accessibilité du lieu et donc son utilité dépendront de l'appropriation qu'en feront les citoyen.ne.s.

Quelle place auront les citoyen.ne.s et le milieu dans l'élaboration de cette infrastructure?



Qu'en pensez-vous?

RESSOURCES CLÉS

- › [PPU final](#)
- › [Plan interactif du PPU](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Les portes Ville-Marie – 2019](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Quartier des Lumières – 2019](#)
- › [Accords de développement de Radio Canada](#)
- › [Entente site Molson](#)



Vos questions et remarques

SE LOGER

LOGEMENTS SOCIAUX, ABORDABLES ET FAMILIAUX

LA FICHE EN BREF

- › L'offre locative projetée sur les sites de Molson, Radio Canada et Portes Sainte-Marie : logements familiaux, logements étudiants, logements sociaux et abordables
- › Le parc locatif existant à protéger : favoriser les réhabilitations des logements abordables
- › Point informatif sur le Règlement pour une Métropole Mixte



Basée sur le rapport du PPU des faubourgs, chaque fiche aborde une thématique qui fait écho aux grands enjeux du quartier systématiquement soulevés par les membres de la CDC Centre-Sud. Chaque fiche donne une vision globale du contenu du rapport. Nous vous invitons à lire cette fiche pour nourrir votre réflexion et faciliter votre lecture du rapport. Pourquoi ne pas vous en servir par la suite pour participer aux consultations de l'OCPM ou encore pour transmettre vos réflexions à la CDC Centre-Sud ?

OFFRE LOCATIVE PROJETÉE

Le PPU cherche à encadrer la construction de logements sur les sites en reconversion (Molson, Radio Canada, Portes Sainte-Marie)

Le coin des définitions selon le Règlement Métropole Mixte

LOGEMENTS FAMILIAUX

Ce logement peut être social, abordable ou au prix du marché. Il comporte au moins trois chambres ainsi qu'une superficie suffisante pour une famille — soit 86 m² bruts pour les territoires « centre-ville » et « quartiers centraux », et 96 m² bruts pour les territoires « périphérie » et « extrémités ». Il peut s'agir d'un logement locatif ou en propriété.

LOGEMENTS ABORDABLES

Aux fins du règlement, un logement est dit « abordable » lorsque son prix ou son loyer se situe sous les plafonds définis par le règlement. Ces prix plafonds sont égaux ou légèrement inférieurs aux prix du marché pour des logements de conception modeste.

LOGEMENTS SOCIAUX

Un logement social est un logement dont la construction est subventionnée par un programme de logement social et communautaire du gouvernement du Québec (actuellement : AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal). Les logements sociaux et communautaires sont développés par des coopératives, des organismes à but non lucratif et l'Office municipal d'habitation de Montréal.

LOGEMENTS FAMILIAUX

« Une attention particulière est à prêter aux impacts de la requalification sur les coûts de l'habitation dans le quartier environnant, en particulier pour les locataires qui risquent de subir les hausses de valeurs foncières. (...) **L'objectif est de contribuer à la création de logements visant spécifiquement les besoins des ménages auxquels le marché privé ne répond pas, soit les ménages à revenus faibles ou modestes et les familles.** » [PPU P.27](#)

LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

Un quota de logement sociaux sera imposé à ces trois sites en reconversion. [PPU P.27](#)
Le PPU donne la possibilité au milieu et à la municipalité de proposer de nouveaux projets de logement social/abordable. [PPU P.28](#)

LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

	Site Molson	Site des Portes Sainte-Marie	Site de Radio Canada
Règlements qui régissent la construction de logements		Règlement pour une Métropole Mixte	Accord de développement (2019) voir section « ressources clés »

LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Un des projets de logements abordables bâtis sur l'un des trois sites en reconversion « pourra être dédié aux logements étudiants » [PPU P.29](#)

PARC LOCATIF EXISTANT À PROTÉGER

Favoriser les réhabilitations du parc de logements abordables existant grâce à un programme d'encadrement des rénovations

[PPU P.29](#)

EN COURS DE RÉDACTION, CET OUTIL VISE À :

- › Favoriser le maintien des locataires en place.
- › Autoriser les transformations d'immeubles existants ou les démolitions – reconstructions.
- › Soutenir les organismes et les coopératives à but non lucratif en habitation dans leurs travaux de réhabilitations de logements sociaux et communautaires.

Zoom - défis liés aux logements / habitations

L'un des objectifs du PPU (qui fait écho à la réglementation pour une Métropole Mixte) est de répondre aux besoins des ménages à faibles revenus et notamment ceux présentant des besoins non comblés par le marché.

Est-ce que les outils de la ville (Règlement métropole mixte et le PPU) seront suffisants pour garantir le maintien de la mixité sociale du secteur?



Qu'en pensez-vous?

POINT INFORMATIF

Le règlement pour une métropole mixte

Le règlement pour une métropole mixte remplacera la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels (2005) dont l'aspect incitatif n'avait pas suffi à limiter l'augmentation des loyers. Le nouveau règlement a fait l'objet d'une consultation de septembre à octobre 2019. Il vise à encadrer le marché du logement à Montréal afin de conserver le caractère mixte et abordable de la métropole. L'OCPM a publié son rapport en mai 2020 et comporte plusieurs recommandations, notamment réviser les sections concernant le logement abordable et le logement familial.

Leviers du règlement pour les projets du Centre-Sud

Montréal est quadrillée en fonction des réalités de chaque zone. Le secteur des Faubourgs deux règles différentes s'appliquent.

Celle des « quartiers centraux » et celles des « périphéries ». Le règlement pour une métropole mixte s'appliquera à tous les projets résidentiels de 450 m² et plus.

Certains types de projets résidentiels sont exemptés de l'application du règlement : les résidences pour personnes âgées, les résidences étudiantes, les projets résidentiels visant la réalisation de logements locatifs abordables par un organisme à but non lucratif (OBNL) ou une coopérative et recevant une aide financière d'un gouvernement ou de la Ville.

Il sera plus rentable pour les promoteurs de respecter la réglementation et de construire suffisamment de logements sociaux, familiaux et abordables que de contribuer au fonds de développement.

RESSOURCES CLÉS

- › [PPU final](#)
- › [Plan interactif du PPU](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Les portes Ville-Marie – 2019](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Quartier des Lumières – 2019](#)
- › [Accords de développement de Radio Canada](#)
- › [Entente site Molson](#)



Vos questions et remarques

OSMOSE ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

DENSITÉS, HAUTEURS, TRAME URBAINE ET VUES

LA FICHE EN BREF

- › Densités moyennes du secteur : objectif du PPU (quartier compact et dense), point informatif sur la notion de « cos »
- › Futures hauteurs du secteur : hauteurs surélevées aux abords du fleuve et du pont
- › Nouvelle trame de rues : autoroute Ville-Marie, prolongement de rue existante
- › Préservation des vues emblématiques : la moitié des vues existantes seront préservées



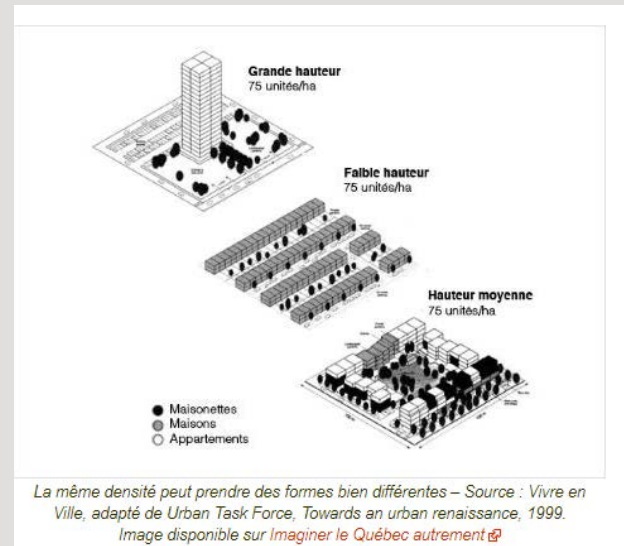
Basée sur le rapport du PPU des faubourgs, chaque fiche aborde une thématique qui fait écho aux grands enjeux du quartier systématiquement soulevés par les membres de la CDC Centre-Sud. Chaque fiche donne une vision globale du contenu du rapport. Nous vous invitons à lire cette fiche pour nourrir votre réflexion et faciliter votre lecture du rapport. Pourquoi ne pas vous en servir par la suite pour participer aux consultations de l'OCPM ou encore pour transmettre vos réflexions à la CDC Centre-Sud ?

DENSITÉS MOYENNES DU SECTEUR

Il existe plusieurs manières de densifier une ville

Les schémas ci-dessous montrent qu'à densité égale un secteur peut aussi bien accueillir des immeubles de plusieurs étages que des maisons individuelles.

Chaque méthode résulte d'une vision de la ville rêvée et aboutie à des formes et des paysages urbains différents (volumétrie de constructions, espaces libres entre les constructions, ligne de fuite du paysage, ensoleillement).



Le PPU des Faubourgs affiche la volonté de « conserver l'échelle humaine du quartier » et de bâtir un quartier « compact et contiguë ». L'objectif est donc de combler les vides urbains en densifiant le quartier.

CELA PEUT AVOIR PLUSIEURS EFFETS SUR LE QUARTIER ET LE QUOTIDIEN DE SES RÉSIDENT.E.S :

- › Réduction des espaces vacants (friches, stationnements...).
- › Rapprochement des milieux de vie afin de tout rendre accessible à pied ou à vélo (emplois, services, commerces).
- › Augmentation de l'utilisation des équipements publics et des infrastructures.

LA STRATÉGIE ADOPTÉE EST DONC DE MAINTENIR UNE DENSITÉ MOYENNE SUR TOUT LE QUARTIER [PPU P.88](#)

Cela signifie que le secteur des Faubourgs sera constitué à la fois de zones à densité faible (peu d'unités d'habitations) et d'autres à densité plus élevée (avec un plus grand nombre d'unités d'habitations). Les zones à densité plus élevée se situent majoritairement sur les abords du fleuve et du pont Jacques-Cartier.

FUTURES HAUTEURS DU SECTEUR

Le choix des hauteurs cumulé à la réglementation des densités induit le profil architectural et la forme des espaces publics du secteur. En fonction du profil architectural des immeubles, ceux-ci font plus ou moins d'ombre et obstruent plus ou moins les perspectives visuelles.

LE PPU DES FAUBOURGS AFFICHE LA VOLONTÉ DE « RESPECTER L'IDENTITÉ VISUELLE DU QUARTIER » TOUT EN RESTANT ATTRACTIF ÉCONOMIQUEMENT.
PPU P94

LA STRATÉGIE ADOPTÉE DANS LE PPU EST D'AUGMENTER LES HAUTEURS LE LONG DU FLEUVE ET SUR LES SITES EN RECONVERSIONS (MOLSON, RADIO CANADA ET SAINTE-MARIE) :

- › Le long du fleuve les hauteurs sont comprises entre 45 m et 80 m de haut (ce qui correspond à 13 et 24 étages).
- › Sur le reste du secteur, les hauteurs sont comprises entre 16 m à 35 m (c'est-à-dire entre 3-4 étages et 10 étages).
- › Pour dégager la vue, les profils architecturaux doivent être effilés dans la hauteur : plus le bâtiment est haut, plus il doit être fin sur ces derniers étages.
- › Augmentation de l'utilisation des équipements publics et des infrastructures.

« Pour assurer l'ouverture visuelle depuis la rue vers le fleuve, la partie du bâtiment située au-dessus de 30 m, c'est-à-dire la partie surplombant le basilaire, devra présenter une silhouette élancée. (...) »

À l'est du pont, le nouveau bâti le long du boulevard René-Lévesque et de la rue Notre-Dame constituera la poursuite du front fluvial, avec des façades aussi soignées que le long de la rue de la Commune. Les hauteurs pourront atteindre 65 m, de manière à favoriser des volumes plus fins, dégageant la vue vers le fleuve et le pont, et des espaces libres au sol. »

PPU P94

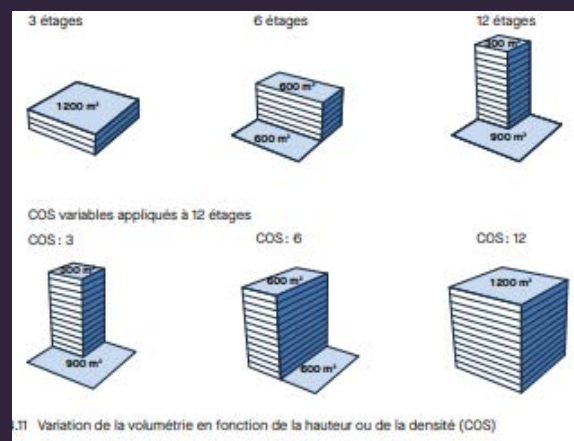
POINT INFORMATIF

Pour réglementer la densité d'occupation des sols, le PPU définit un « cos » de chaque parcelle.

Ce COS est le « rapport souhaité entre la superficie totale de plancher d'un bâtiment (avec ou sans le stationnement intérieur, selon le cas) et la superficie totale du terrain ». *Affaires municipales et habitations Québec*

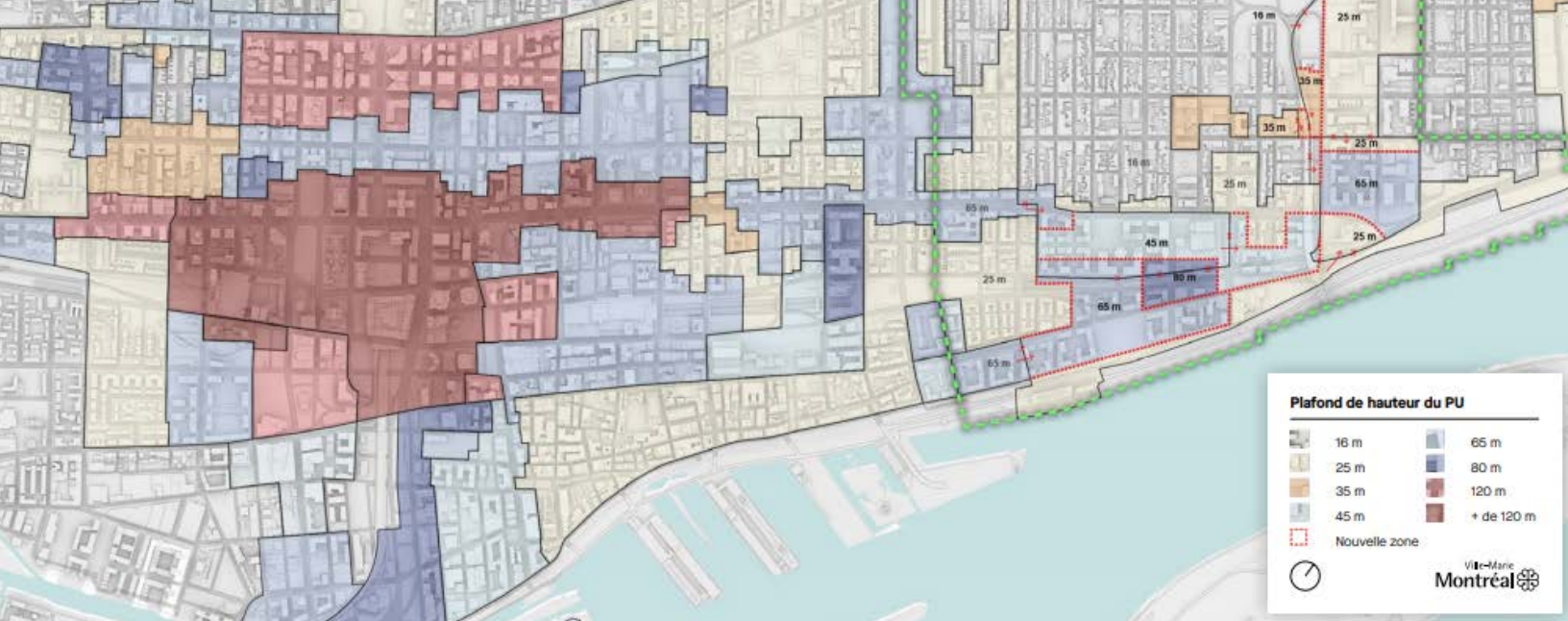
Ce rapport donne un nombre entre 0 et 12 :

- › 0 correspondant à un terrain vide de construction
- › 12 à un terrain entièrement occupé par du bâti



Nous vous invitons à explorer la carte interactive pour situer précisément les zones dont les densités ont augmenté.

<https://bit.ly/32qJPna>



NOUVELLE TRAME DES RUES

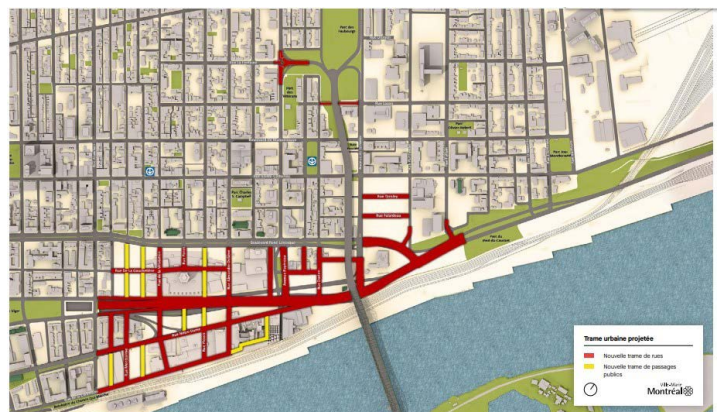
Assurer la cohérence entre l'existant et le nouveau et conserver des vues panoramiques emblématiques. Plan d'ensemble - horizon 2021-2030 [PPU P.60](#)

- 1. AMÉNAGEMENT DE L'AUTOROUTE VILLE-MARIE EN BOULEVARD URBAIN** (UN ESPACE PLUS AGRÉABLE POUR LES PIÉTONS ET CYCLES) **POUR ÉVITER QUE LA CIRCULATION AUTOROUTIÈRE N'ENTRE TROP DANS LA VILLE.**
HORIZON 2021-2030 – MTQ EN CHARGE [PPU P.57](#) [PPU P.116](#)



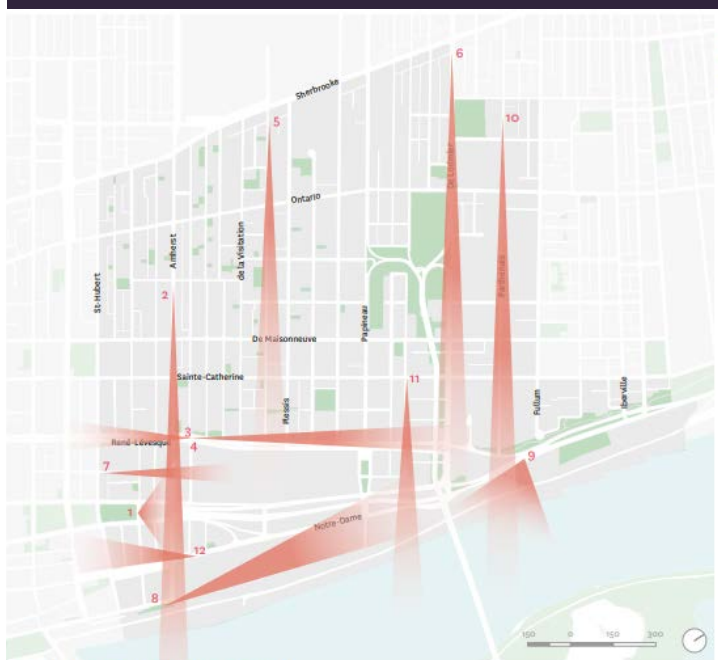
- 2. PROLONGEMENTS DE RUES EXISTANTES AU CŒUR DES NOUVEAUX SITES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS, DÉSENCLAVER LES NOUVEAUX ÎLOTS DANS LA DYNAMIQUE DU SECTEUR ET OUVRIR LE SECTEUR VERS LE FLEUVE.**
[PPU P.60](#)

- › Prolongement de la rue Alexandre de Sève entre le boulevard René Lévesque et la rue Viger.
- › Prolongement de la rue de la Visitation jusqu'au boulevard Ville-Marie.
- › Prolongement de la rue de la Gauchetière dans le projet du site de Radio Canada afin de créer un lien avec le Centre-Ville de Montréal (voir document OCPM, nouveaux milieux de vie).



CONSERVER LES VUES EMBLÉMATIQUES

Plus de la moitié des vues existantes (donnant sur le pont Jacques-Cartier, sur la Biosphère, sur la Tour Radio Canada, sur l'Église Saint-Pierre-Apôtre et sur la Tour de l'Horloge) seront conservées PPU P.99



Points de vue sur des éléments identitaires du secteur
Source : Données géomatiques, Ville de Montréal 2015 à 2018.

Pour résumer, sur les vues panoramiques existantes, le PPU va permettre de conserver les vues 2, 4, 5, 6, 9, 10 et 11.

Le plan interactif du PPU permet d'avoir une photo de chaque vue qui sera préservée

Allez sur [le plan interactif](#), cocher « vue d'intérêt protégée », faire glisser la souris sur les cônes roses, cliquer dessus et appuyer sur plus d'infos.

- › Vue du pont Jacques-Cartier depuis la rue Parthenais, dans l'axe de la rue Lorimier
- › Vue de la Biosphère dans l'axe de la Dorion
- › Vue de la Tour Radio Canada dans l'axe de la rue Panet
- › Vue de l'Église Saint Pierre d'Apôtre dans l'axe de la rue de la Visitation et boulevard René-Lévesque
- › Vue de la Tour de l'horloge dans l'axe de la rue Atateken

“

Vos questions et remarques

Zoom - défis liés à la future morphologie urbaine des faubourgs

Comment assurer à la fois une densité suffisante et des vues dégagées pour préserver l'identité visuelle du quartier?

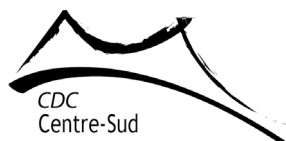
Comment les friches et espaces vacants en attente de réaménagement pourraient être temporairement utilisés?

“

Qu'en pensez-vous?

RESSOURCES CLÉS

- › [PPU final](#)
- › [Plan interactif du PPU](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Les portes Ville-Marie – 2019](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Quartier des Lumières – 2019](#)
- › [Accords de développement de Radio Canada](#)
- › [Entente site Molson](#)



MILIEUX DE VIE

LA FICHE EN BREF

- › Nouveaux équipements publics : pôle civique, école et pôle d'équipement public
- › Espaces communautaires : îlot communautaire Alexandre-de-Sève et vie communautaire du Village
- › Développement commercial : nouvelles artères, circulations et piétonnisation; prospective de développement commercial
- › Développement culturel et économique : 4 pôles à développer (Parthenais, Pied-du-Courant, Gauchetière, Molson)
- › Préservation du patrimoine : Station Craig



Basée sur le rapport du PPU des faubourgs, chaque fiche aborde une thématique qui fait écho aux grands enjeux du quartier systématiquement soulevés par les membres de la CDC Centre-Sud. Chaque fiche donne une vision globale du contenu du rapport. Nous vous invitons à lire cette fiche pour nourrir votre réflexion et faciliter votre lecture du rapport. Pourquoi ne pas vous en servir par la suite pour participer aux consultations de l'OCPM ou encore pour transmettre vos réflexions à la CDC Centre-Sud ?

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS SERONT DÉVELOPPÉS

PPU P118

- › Un pôle civique (école primaire et équipements de la Ville) développé en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) sur le site de la brasserie Molson.
- › Une stratégie immobilière devra être établie en partenariat avec la CSDM, pour développer une école sur le site de Radio-Canada.

UN PÔLE D'ÉQUIPEMENT SERA DÉVELOPPÉ SUR LE SITE DES PORTES SAINTE-MARIE

Le promoteur sera responsable de décider l'orientation de ce lieu : « ... la complémentarité entre les équipements y sera privilégiée. On pourrait voir la construction de complexes regroupant une école, une bibliothèque et un centre communautaire ou sportif, par exemple. »

PPU P30

ESPACES COMMUNAUTAIRES

CONSOLIDATION DE L'ÎLOT COMMUNAUTAIRE ALEXANDRE-DE-SÈVE

PPU P33

- › Verdissement.
- › Agrandissement du parc Persillier-Lachapelle.
- › Rénovation des immeubles patrimoniaux.
- › Opportunité d'aménager une piscine extérieure.

« L'approche préconisée par le PPU est de travailler avec les partenaires (CIUSSS, conseil de Fabrique) dans le but de diminuer l'îlot de chaleur et de consolider le pôle d'équipements collectifs. À cet effet, il pourrait être envisagé de revoir l'organisation des circulations dans l'îlot, de favoriser une utilisation optimale des aires de stationnement, de verdir, d'agrandir le parc Persillier-Lachapelle, de rénover les immeubles patrimoniaux et d'évaluer l'opportunité d'aménager une piscine extérieure. »

PPU P32

ESPACES COMMUNAUTAIRES : SOUTENIR LA VOCATION COMMUNAUTAIRE DU VILLAGE PPU P30

«... Plusieurs organismes des communautés LGBTQ+, à l'instar des autres organismes communautaires de Centre-Sud et des quartiers centraux en général, connaissent des difficultés à trouver des locaux abordables. (...) Pour répondre à cette demande, la Ville de Montréal a entamé, au début de l'été 2019, une démarche de consultation visant à mieux comprendre les besoins des populations LGBTQ+ montréalaises. (...) Les conclusions de cette démarche, ainsi que les travaux du comité de travail pour un complexe communautaire LGBTQ+, permettront à la Ville de cibler la meilleure manière de soutenir la présence des groupes communautaires LGBTQ+ dans le Village. »

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

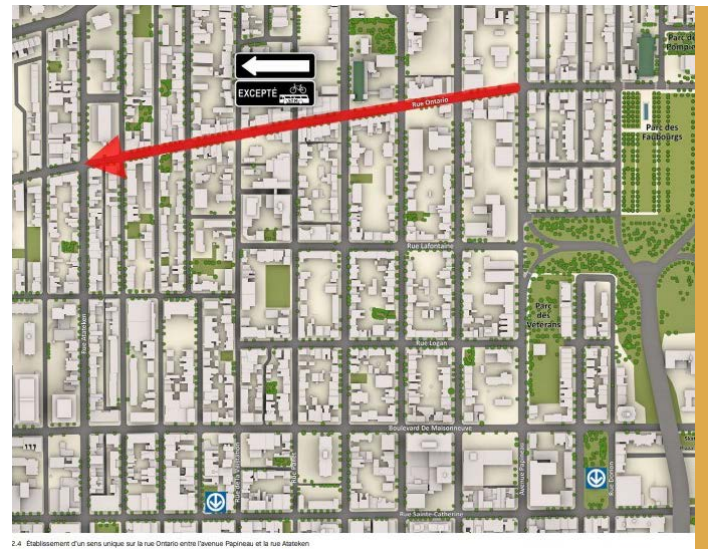
NOUVELLES ARTÈRES COMMERCIALES

- › Rue de la Gauchetière ainsi que des grandes surfaces en sous-terrain sur le site de Radio-Canada. [PPU P.34](#)
- › Rue de la Commune/Notre-Dame. [PPU P.35](#)
- › Poursuite de la vocation commerciale de la rue Sainte-Catherine à l'est du pont Jacques-Cartier. [PPU P.34](#)

UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION SUR LA RUE ONTARIO

Pour apaiser la circulation et permettre le développement des terrasses, la rue Ontario est mise en sens unique entre l'avenue Papineau et la rue Atateken (en direction ouest) et maintien de la circulation à double sens pour les autobus et mobilités actives – horizon 2022.

[PPU P.37](#) et [PPU P.115](#)



2.4 Établissement d'un sens unique sur la rue Ontario entre l'avenue Papineau et la rue Atateken

QUELLE VISION POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL?

[PPU P.34](#)

Le règlement pour une métropole mixte remplacera la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels (2005) dont l'aspect incitatif n'avait pas suffi à limiter l'augmentation des loyers. Le nouveau règlement a fait l'objet d'une consultation de septembre à octobre 2019. Il vise à encadrer le marché du logement à Montréal afin de conserver le caractère mixte et abordable de la métropole. L'OCPM a publié son rapport en mai 2020 et comporte plusieurs recommandations, notamment réviser les sections concernant le logement abordable et le logement familial.

La rue Sainte-Catherine dans le Village : bilan de la piétonnisation et suite [PPU P.37](#)

« Une démarche de planification en concertation avec la Société de développement commercial et les autres parties prenantes sera lancée. Cette démarche devra permettre de dresser un bilan de la piétonnisation et d'identifier des aménagements pérennes à réaliser. Ce réaménagement pourrait notamment comprendre des élargissements de trottoirs, une réflexion relative à la continuité des trajets piétonniers, eu égard aux enjeux d'accessibilité universelle, et l'intégration des espaces publics qui bordent la rue, comme la galerie Blanc, le parc de l'Espoir et la place de la station Papineau (parc Maisonneuve-Cartier) ».

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

- › **CONSOLIDER LE PÔLE DE CRÉATION SUR LA RUE PARTHENAIS.**

[PPU P.48](#)

- › **NOUVEAU PÔLE PIED-DU-COURANT : BUREAUX ADMINISTRATIFS PROVINCIAUX.**

[PPU P.48](#)

- › **PÔLE MOLSON : INNOVATION, INDUSTRIE BRASSICOLE, OFFRE DE LOCAUX DE BUREAUX.**

[PPU P.50](#)

- › **PÔLE DE LA GAUCHETIÈRE : NOUVEAUX BUREAUX, COMMERCE ET GRANDES SURFACES.**

[PPU P.50](#)

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

FACILITER LA RÉUTILISATION ET L'INTÉGRATION DE LA STATION DE POMPAGE CRAIG AU SEIN DU QUARTIER

[PPU P.58](#) [PPU P.84](#) [PPU P.115](#)

- › Opération restauration et mise en valeur et occupation temporaire – horizon 2022
- › Aménagement de ses environs et attribution d'une fonction pérenne – horizon 2021-2030

ENCOURAGER LE MILIEU COMMUNAUTAIRE À RÉINVESTIR LES BÂTIMENTS REMARQUABLES DU SECTEUR POUR FACILITER LEUR PRÉSERVATION ET LEURS RECONVERSIONS [PPU P.77](#)



Zoom - Défis liés aux milieux de vie

Dans la perspective de développer un milieu de vie destiné aux familles, **quelles seraient les meilleures stratégies pour s'assurer qu'un nombre critique de familles puisse s'installer dans le secteur** (sur l'artère Sainte-Catherine et sur les sites en reconversions)?

Quel rôle pourrait jouer les pôles culturels du quartier pour préserver le patrimoine matériel et immatériel des Faubourgs?

Quel rôle pourrait jouer la station de pompage Craig dans la vie culturelle et patrimoniale du quartier?



Qu'en pensez-vous?

RESSOURCES CLÉS

- › [PPU final](#)
- › [Plan interactif du PPU](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Les portes Ville-Marie – 2019](#)
- › [Rapport synthèse comité d'accompagnement des gands projets – Quartier des Lumières – 2019](#)



Vos questions et remarques
